REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 08 au 14 septembre 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1Coopération régionale.....2
- Le nouveau secrétaire général de la COI rencontre le Premier ministre

1.2 Plan de surveillance de pêche.....3
- Huit pays mutualisent leurs ressources dans la lutte contre la pêche illégale
- Lutte contre la pêche illégale : ECOFISH mutualise les moyens de l'océan Indien occidental
- Région : Maurice approuve la relance du Plan régional de surveillance des pêches

2. Centres d'Intérêts

2.1 Energies renouvelables.....8
- Electrification rurale : Deux nouveaux villages équipés en énergie solaire par WeLight

2.2 Agriculture.....7
- Agriculture minister makes first visit to La Digue for 2020

2.3 Environnement.....10
- Les activités humaines principales responsables du déclin de 68 % des populations de vertébrés en moins d'un demi-siècle

2.4 Sécurité alimentaire.....**13**
- L'audit cible la gestion des terres agricoles par la « Land Use Division »

Le nouveau secrétaire général de la COI rencontre le Premier ministre



Le nouveau secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Vêlayoudom Marimoutou, s'est entretenu avec le Premier ministre, ministre de la Défense, de l'Intérieur, et des Communications extérieures, ministre de Rodrigues, des Iles éparses et de l'Intégrité territoriale, Pravind Jugnauth, au Bâtiment du Trésor à Port Louis, hier après-midi.

A l'issue de la rencontre, le 9ème secrétaire général de la COI a parlé de son engagement et s'est attardé sur ses priorités. Parmi les secteurs cités sont notamment la sécurité maritime, la sécurité des pêcheries, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la francophonie ainsi que les questions liées à la biodiversité. *« Tous les domaines sont prioritaires car ils sont tous inter reliés »,* a précisé Vêlayoudom Marimoutou.

Le nouveau secrétaire général entend consacrer une attention particulière à la situation post-Covid 19 qui prévaut dans tous les États membres, qu'il juge hétérogènes. Il compte ainsi travailler avec tous les membres de la COI afin de se pencher sur la meilleure façon de faire, en particulier en ce qui concerne l'économie.

Selon Vêlayoudom Marimoutou, il est aussi important de prendre en considération les ressources naturelles, et la conservation de l'environnement en vue de l'amélioration du bien-être collectif de tous les États membres.

La Gazette des Comores

COOPÉRATION RÉGIONALE

Huit pays mutualisent leurs ressources dans la lutte contre la pêche illégale

Les 8 pays membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) ont décidé de mutualiser leurs ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance maritimes et aériens et tirer profit des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale avec le soutien substantiel de l'Union Européenne.

La pêche illégale entraîne une perte annuelle d'un milliard de dollars en potentiel de produits dérivés dans la région, selon l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONAA). Une perte qui inquiète la Commission de l'Océan Indien (COI) qui, lors d'un atelier qui a eu lieu les 3 et 10 septembre dernier a relancé le programme de lutte contre la pêche illégale dans la région.

En tout, 8 pays à savoir les Comores, la Réunion (France), le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont approuvé les lignes directrices pour relancer le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) de ce secteur qui couve 6,4 millions de km2 pour une économie régionale qui coûte au moins 1 milliard de dollars selon la FAO.

Insistant sur l'apport des ressources aquatiques dans le développement de la région, le secrétaire général de la Commission de l'océan indien, Vêlayoudoum Marimoutou précise que ce partenariat entre tous les pays membres a permis de « mutualiser les ressources existantes des Etats insulaires et côtiers de la région pour un usage optimisé des moyens de surveillance maritimes et aériens ainsi que des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale ».

Bien que le PRSP était en veille pendant quelques temps, l'homme fort de la COI rappelle que rien qu'en 2017, les actions concertées dans la région ont permis d'arraisonner 26 navires, de constater 6 infractions, d'arrêter 2 navires et de saisir la justice pour 4 affaires de pêche illégale ayant abouti à l'emprisonnement de 3 personnes et à une amende s'élevant à environ 60 000 dollars. Une des raisons avancées par Vêlayoudoum Marimoutou pour encourager la redynamisation du programme de surveillance.

« Depuis 2018, la mise en veille du PRSP était comme une brique manquante dans l'édifice que nous avons collectivement bâti pour une exploitation durable de nos ressources maritimes. […]. J'insiste une fois de plus sur le fait que nos réalisations témoignent de la réussite de ce partenariat. L'étape suivante consiste maintenant à relancer et à pérenniser cette collaboration. C'est tout l'enjeu de cet atelier », insiste-t-il.

A travers cet atelier de relance de la lutte contre la pêche illégale, le programme ECOFISH veut mutualiser les ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance de la sous-région. Pour atteindre les objectifs escomptés, les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du PRSP ont misé sur la capitalisation et la pérennisation des acquis.

« Les discussions et résolutions des membres de l'UCR se sont également focalisées sur la rentabilité et l'efficacité des actions contre la pêche illégale. L'une des approches considérées dans ce sens consiste à identifier les principales zones de pêche la région où les opérations de surveillance devront se concentrer », lit-on dans un communiqué.

Il a été question en effet de mettre l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies, des images satellites et des drones et la fréquence accrue des échanges et formations d'inspecteurs et d'observateurs en mer. A cet effet, Vêlayoudoum Marimoutou estime que « avec cette reprise des activités régionales de surveillance des pêches vos discussions et décisions devront tenir compte de la rentabilité et de l'efficacité des actions à adopter » en faisant allusion à la coordination avant d'affirmer que « au de-là de ces facteurs, la région devra inscrire cette initiative dans la durée ».

A.O Yazid



Lutte contre la pêche illégale : ECOFISH mutualise les moyens de l'océan Indien occidental



Huit États insulaires et côtiers de l'Océan Indien occidental ont approuvé ce jour les lignes directrices pour relancer le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Cette action est d'autant plus importante lorsque l'on sait que la pêche illégale entraîne une perte annuelle d'un milliard de dollars en potentiel de produits dérivés dans la région, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
Les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du PRSP, à savoir les Comores, la France/Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont décidé à nouveau de mutualiser leurs ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance maritimes et aériens et tirer profit des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale. L'Union européenne soutient de manière substantielle cette coopération qui remonte à 2007, mais mise en veille à partir de 2018. « Notre partenariat a permis de renforcer la surveillance des 6 millions de km² de mer de notre région, par une meilleure coordination des patrouilles maritimes et aériennes, ainsi que par une gouvernance plus robuste et une communication plus fluide», souligne Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien.
Parmi les principaux sujets abordés figuraient la capitalisation et la pérennisation des acquis. Les discussions et résolutions des membres de l'UCR se sont également focalisées sur la rentabilité et l'efficacité des actions contre la pêche illégale. L'une des approches considérées dans ce sens consiste à identifier les principales zones de pêche de la région où les opérations de surveillance devront se concentrer. L'atelier s'est également penché sur l'utilisation des nouvelles technologies, tels que les images

satellites et les drones, ainsi que sur la fréquence accrue des échanges et formations d'inspecteurs et d'observateurs en mer.
Grâce au PRSP, il a été possible d'effectuer 49 patrouilles conjointes s'étalant sur 1 228 jours dans les mers de l'Océan Indien occidental entre 2007 et 2017. Le PRSP a également permis de saisir 12 navires pêchant illégalement et de relever 120 infractions. Le Système régional de suivi par satellite des navires (VMS) mis en place dans le cadre de cette initiative a également contribué à la surveillance de 670 bateaux et au partage de 410 images satellites.
La réactivation du PRSP s'inscrit dans le cadre des activités d'E€OFISH. Financé et promu par l'UE, ce programme vise à faire de la pêche durable un levier économique pour la région de l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'océan Indien. Dans cette perspective, E€OFISH réunit la Commission de l'océan Indien (COI), l'Agence du lac Tanganyika (LTA), l'Organisation des pêches du lac Victoria (LVFO), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission des thons de l'océan Indien (IOTC), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ainsi que la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOFC).

Plus d'information :

- https://2424.mg/news/lutte-contre-la-peche-illegale-les-etats-de-locean-indien-occidental-relancent-le-plan-regional-de-surveillance-des-peches/
- https://www.vivafrik.com/2020/09/11/creer-sa-startup-en-afrique-a-partir-des-donnees-marines-a37332.html
- https://www.lemauricien.com/actualites/ocean-indien-lutte-contre-la-peche-illegale-huit-pays-conjuguent-leurs-efforts/374723/

Lutte contre la pêche illégale : ECOFISH mutualise les moyens de l'océan Indien occidental



Huit États insulaires et côtiers de l'océan Indien occidental ont approuvé ce jour les lignes directrices pour relancer le **Plan régional de surveillance des pêches (PRSP)**. Cette action est d'autant plus importante lorsque l'on sait que la pêche illégale entraîne une perte annuelle d'un milliard de dollars en potentiel de produits dérivés dans la région, selon l'**Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture** (FAO).
Les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du PRSP, à savoir les Comores, la France/Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont décidé à nouveau de mutualiser leurs ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance maritimes et aériens et tirer profit des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale. L'**Union européenne** soutient de manière substantielle cette coopération qui remonte à 2007, mais mise en veille à partir de 2018. ***« Notre partenariat a permis de renforcer la surveillance des 6 millions de km² de mer de notre région, par une meilleure coordination des patrouilles maritimes et aériennes, ainsi que par une gouvernance plus robuste et une communication plus fluide»,*** **souligne Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien**.
Parmi les principaux sujets abordés figuraient la capitalisation et la pérennisation des acquis. Les discussions et résolutions des membres de l'UCR se sont également focalisées sur la rentabilité et l'efficacité des actions contre la pêche illégale. L'une des approches considérées dans ce sens consiste à identifier les principales zones de pêche de la région où les opérations de surveillance devront se concentrer. L'atelier s'est également penché sur l'utilisation des nouvelles technologies, tels que les images satellites et les drones, ainsi que sur la fréquence accrue des échanges et formations d'inspecteurs et d'observateurs en mer. **Suite de l'article**

Région : Maurice approuve la relance du Plan régional de surveillance des pêches



La pêche illégale entraîne une perte annuelle d'un milliard de dollars en potentiel de produits dérivés dans l'océan Indien, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est dans cette optique que huit États insulaires et côtiers de l'océan Indien occidental, dont Maurice, ont approuvé les lignes directrices pour relancer le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). C'est ce qu'indique la Commission de l'océan Indien dans un communiqué de presse émis ce jeudi 10 septembre.

Les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du PRSP, à savoir les Comores, la France/Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont en effet décidé à nouveau de mutualiser leurs ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance maritimes et aériens et tirer profit des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale. L'Union européenne soutient de manière substantielle cette coopération qui remonte à 2007, mais mise en veille à partir de 2018. « Notre partenariat a permis de renforcer la surveillance des 6 millions de km² de mer de notre région, par une meilleure coordination des patrouilles maritimes et aériennes, ainsi que par une gouvernance plus robuste et une communication plus fluide», souligne Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

Les discussions et résolutions des membres de l'UCR se sont également focalisées sur la rentabilité et l'efficacité des actions contre la pêche illégale. L'une des approches considérées dans ce sens consiste à identifier les principales zones de pêche de la région où les opérations de surveillance devront se concentrer. L'atelier s'est également penché sur l'utilisation des nouvelles technologies, tels que les images satellites et les drones, ainsi que sur la fréquence accrue des échanges et formations d'inspecteurs et d'observateurs en mer.

A savoir que grâce au PRSP, il a été possible d'effectuer 49 patrouilles conjointes s'étalant sur 1 228 jours dans les mers de l'océan Indien occidental entre 2007 et 2017. Le PRSP a également permis de saisir 12 navires pêchant illégalement et de relever 120 infractions.

Electrification rurale : Deux nouveaux villages équipés en énergie solaire par WeLight



WeLight est spécialisée dans le déploiement de l'énergie solaire.

WeLight s'impose comme un acteur de référence de l'électrification rurale à Madagascar et affirme ses ambitions de développement économique des zones enclavées grâce à l'accès à l'énergie.

Acteur de référence de l'électrification rurale à Madagascar, WeLight continue de déployer des solutions solaires dans les zones les plus reculées de Madagascar

Propre et abordable

Deux nouveaux villages viennent d'être dotés d'une électricité propre et abordable. Il s'agit, en l'occurrence, de Mahavanona dans la région Diana et d'Ambatoharanana dans la région Analanjirofo. Ces deux nouvelles réalisations portent à 23 le nombre des villages équipés par WeLight, avec 10 000 personnes connectées. En effet, avec ces deux projets qui ont nécessité plusieurs mois de construction, ce sont plus de 3 000 personnes supplémentaires qui pourront bénéficier d'une électricité propre et abordable dans ces deux villages enclavés. *« Avec la mise en service des villages de Mahavanona et d'Ambatoharanana, nous sommes fiers de contribuer à notre mesure aux progrès de la politique de déploiement de l'électrification rurale de Madagascar »*, a déclaré Romain de Villeneuve, directeur général de WeLigh,

Trois acteurs

Ces projets font de WeLight un acteur énergétique majeur à Madagascar. WeLight est un projet né de la volonté de trois acteurs d'unir leurs complémentarités pour accélérer l'inclusion énergétique en Afrique. Il s'agit d'Axian, un groupe diversifié africain spécialiste des télécoms, qui bénéficie d'un très fort ancrage sur le continent; Sagemcom, une entreprise française, leader européen sur le marché des terminaux communicants et dans la mise en place de mini-réseaux en Afrique et Norfund, la banque de développement norvégienne. WeLight offre une énergie fiable, accessible et propre aux populations des zones rurales enclavées de Madagascar et d'Afrique

subsaharienne, grâce au déploiement de nouvelles technologies innovantes et à la mise en place de moyens de paiement accessibles à tous. Depuis deux ans, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et l'ADER, WeLight a déployé ses mini-centrales de production électrique sur 23 villages dans huit régions de Madagascar. À ce jour, 2 300 foyers et petites entreprises ont souscrit à ses services. Les actionnaires de WeLight, les partenaires techniques et les équipes sont tous engagés à poursuivre cet élan pour contribuer significativement aux succès à venir de la politique de développement rural de Madagascar.»

R.Edmond

Agriculture minister makes first visit to La Digue for 2020



Fisheries & agriculture minister Charles Bastienne on Thursday this week made his first visit to La Digue for this year.
He visited some of the main farmers as well as l'Union Estate farm, which is the biggest producer of crops and livestock on La Digue.
In general, the minister has expressed satisfaction with the level of production on this island, despite some of the challenges, difficulties and threats which have affected almost the entire farming community nationally in recent months due to the Covid-19 pandemic.

The farmers were also pleased with the visit of the minister and they seized the opportunity to voice out some of their main concerns like the hot weather which are hindering their productivity, particularly the production of tomatoes, lack of input earlier during the year among others.
Minister Bastienne feels that it is also utterly important to show support to the farming community on this inner island and the visit has allowed him and his team to see how to further support the farmers on La Digue so as to also boost their production to ensure national food security.
Ministerial visits on farms are mostly conducted on a regular basis to better understand the constraints of the farming community in the country and to find solutions to their problems.
The accompanying photographs show some highlights of Minister Bastienne's visit on La Digue.

Les activités humaines principales responsables du déclin de 68 % des populations de vertébrés en moins d'un demi-siècle

Rapport Planète Vivante 2020 du WWF

Les populations de vertébrés - poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles - ont chuté de 68 % entre 1970 et 2016. C'est sur ce nouveau constat alarmant que s'ouvre l'édition 2020 du rapport Planète Vivante, analyse scientifique réalisée tous les deux ans par le WWF concernant la santé de notre planète et l'impact de l'activité humaine.



Les éléphants sont chassés pour l'ivoire de leurs défenses. L'ONU a pris une décision pour mettre fin à ce massacre.

Dans son rapport, le WWF s'appuie sur l'Indice Planète Vivante qui est calculé par la Société zoologique de Londres à partir de données scientifiques collectées sur 21 000 populations de plus de 4000 espèces de vertébrés. Les conclusions sont édifiantes et dépassent même les prévisions : entre 1970 et 2016, le déclin moyen des populations de vertébrés est de 68 %. Ce chiffre était de 60 % en 2018 et de 58 % en 2016.

Les activités humaines, principales causes de destruction de la biodiversité

Première cause directe de perte de biodiversité, la destruction des habitats s'explique surtout par la conversion d'habitats vierges et le changement d'utilisation des terres pour l'agriculture industrielle. Et cette dégradation concerne aussi les océans. Le dérèglement climatique, qui fait déjà partie des cinq menaces majeures, pourrait devenir la première cause de disparition des espèces, entraînant la disparition d'au moins 20 % des espèces terrestres à horizon 2100.

Si les activités humaines ont un impact sur l'ensemble des écosystèmes, les chiffres sont encore plus inquiétants pour les milieux d'eau douce - zones humides, lacs ou rivières - et les espèces – amphibiens, reptiles, poissons -

qui en dépendent. Avec le chiffre de 84 %, le déclin moyen y est le plus marqué. De la même manière, certaines régions du monde sont plus impactées par l'activité de l'Homme. C'est le cas des sous-régions tropicales des Amériques dont le déclin de 94 % de l'indice Planète vivante est le plus important jamais observé. **Suite de l'article**

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'audit cible la gestion des terres agricoles par la «Land Use Division»

Les terres agricoles de l'État sont-elles utilisées à bon escient ? C'est la question du bureau de l'audit. L'instance se penche sur la gestion de ces parcelles ces derniers huit ans et le moins que l'on puisse dire, les failles relevées sont nombreuses…



Les 4 217 hectares de terres agricoles de l'État ne sont pas correctement répertoriés, faute de personnel.

DANS le contexte post-Covid, où il est beaucoup question d'autosuffisance alimentaire, qu'en est-il de nos terres agricoles? Dans un document d'une cinquantaine de pages, le bureau de l'audit détaille les manquements de la *Land Use Division* (LUD), département technique du ministère de l'Agro-industrie et de la sécurité alimentaire, pour la période allant de 2012 à février 2020. La politique générale du ministère est de renforcer la sécurité alimentaire et de développer une agriculture durable à travers une meilleure productivité et une conscientisation à l'autosuffisance à travers la réduction des importations alimentaires. Tout cela passe par une utilisation judicieuse de ses terres agricoles. Et c'est là que le bât blesse…

Les terres agricoles de l'État, d'une superficie totale de 4 217 hectares, gérés par la LUD ne sont pas correctement répertoriées, faute de contrôle et de personnel. 3 761 terrains représentant 3 218 hectares sont loués à bail à des individus, compagnies et coopératives alors que 1 199 lots représentant 893 hectares sont vacants et 23 hectares ne sont pas loués. Le bail pour ces terrains est de Rs 1 000 par an avec Rs 1 500 de frais, s'il y a un apport d'irrigation. Malgré les plans d'aide, 25 % des terres agricoles sont abandonnées. Les 75 % restants sont occupés. À mi-novembre 2019, la LUD contrôlait 4 963 lots couvrant 4 134 hectares. De ces parcelles, 725 sur une surface de 668 hectares ont été inspectées et des *Parcel Identification Numbers* (PIN) alloués. Cela ne représente que 16 % de tous les terrains qui auraient dû être inspectés et assignés un PIN.

Le cadastre (*survey office*) de la LUD n'a pu faire de relevé sur le reste des lots, faute de personnel. En trois ans, seuls 148 hectares ont été inspectés. En 2019, seuls 35 lots loués ou à être loués à bail l'ont été alors que 215 lots agricoles doivent être inspectés chaque année.

Un arpenteur a été employé sous contrat en 2016 pour inspecter 2 533 hectares des 4 076 hectares de terrains, les borner et leur assigner un PIN avant leur octroi à bail. Son contrat d'une durée de deux ans a coûté Rs 15,2 millions. Mais sa performance laisserait à désirer. En effet, en deux ans, seuls 21 % du projet avaient été complétés à février 2020, même si le contractant a continué son travail sans réclamer d'autres frais. Toutefois, les délais pour renouveler les baux et en émettre de nouveaux étaient impossibles. Ainsi 200 bénéficiaires de baux agricoles ont signé leur contrat sans PIN. À ce jour, seuls 527 hectares ont été inspectés.

Une autre critique concerne les terres allouées pour l'agriculture bio. Sur 25 hectares identifiés, 22 ont été alloués à 10 promoteurs en 2017 et un en 2019. À décembre 2019, seuls 8,65 hectares étaient occupés sur les 22 hectares disponibles. Plusieurs terrains ont été abandonnés, principalement des terrains de 13,35 hectares à Britannia dans le Sud. La raison de cet abandon : aucun accès à l'eau.

Idem pour des terres destinées à la relance de la culture du thé et pour 27 hectares prévus pour les fermes, dont seuls 17 hectares sont occupés. Une seule ferme pour le bétail se trouve à La Brasserie.

Dans ses conclusions, le bureau de l'audit trouve que la LUD, bras technique du ministère, doit procéder à une gestion systématique de ses terrains. À cet effet, elle devrait communiquer davantage et collaborer avec des organismes comme le *Food and Agricultural Research and Extension Institute*, la *Mauritius Cane Industry Authority*, le *Sugar Insurance Fund Board* et le *National Agricultural Products Regulatory Office*. Ce qui de toute évidence n'a pas été fait. Tous ces organismes font des visites sur le terrain et leur apport pourrait définitivement l'aider à trouver un système efficace pour répertorier, gérer et contrôler l'allocation et le suivi des terres agricoles.

Florian LEPOIGNEUR